

LES NOUVELLES OFFRES GLOBALES DE POSTES CANADA SONT INSUFFISANTES

Comme vous l'avez probablement vu en ligne ou entendu de la part de l'employeur, Postes Canada a présenté deux nouvelles offres globales aux négociatrices et négociateurs du STTP entre 18 h et 19 h (heure de l'Est) hier soir. Chaque offre a été présentée dans un cahier de trois pouces d'épaisseur et contenait les dispositions que Postes Canada veut inclure dans les nouvelles conventions collectives. Les négociatrices et négociateurs du Syndicat n'ont alors pu avoir qu'un bref aperçu de ces deux offres.

À 20 h 18, Postes Canada a publié un résumé de trois pages présentant ce qui constitue selon elle les points saillants des deux offres. Le fait que l'employeur ait présenté ce résumé à nos négociatrices et négociateurs après les heures de bureau est indicatif de la stratégie de Postes Canada, qui consiste à s'adresser d'abord directement à nos comités de négociation, puis à présenter sa propre interprétation. Il est essentiel de ne pas croire sur parole les représentants de Postes Canada. Il faut plutôt remettre en question ce qu'ils disent, et plus important encore, ce qu'ils choisissent de ne pas dire.

Nos négociatrices et négociateurs et le Conseil exécutif national examinent attentivement le libellé détaillé des offres, soit près de 500 pages dans les deux langues officielles, et ce, pour chacune des deux unités de négociation. Cet examen approfondi nous permettra de vous faire part de notre analyse exhaustive de la proposition patronale. Dès que nous aurons une idée claire des changements proposés, nous publierons des bulletins additionnels.

D'après notre examen initial des nouvelles offres globales, il est évident que Postes Canada cherche à soumettre bon nombre de questions à l'arbitrage exécutoire. Une telle démarche retardera la finalisation de conventions collectives complètes et fera en sorte que les fonds seront redirigés vers les avocats et les arbitres plutôt que d'être investis pour améliorer vos conditions de travail.

Ces offres reprennent en partie les mêmes dispositions que les offres globales précédentes, notamment l'attaque contre notre régime de retraite, des avantages sociaux inférieurs pour les futurs employés et employées, davantage d'emplois à temps partiel et moins de possibilités d'emploi à temps plein. Elles proposent aussi d'énormes changements aux méthodes de travail des factrices et facteurs, à l'établissement de leurs horaires de travail et à la façon de leur accorder des heures supplémentaires. De plus, Postes Canada refuse de supprimer son modèle de séparation du tri et de la livraison (STL), ce qui ne laisse aucune solution pour bon nombre de travailleuses et travailleurs surchargés.

Postes Canada a bonifié son offre salariale de 1,5 % pour 2024. Elle propose donc une hausse totale de 11,97 % sur quatre ans, ce qui est loin de ce que nous demandons et méritons.

Postes Canada déclare que « [traduction] les deux parties doivent de toute urgence concentrer leurs énergies sur la résolution des questions en suspens afin de parvenir à des ententes négociées ». Les négociatrices et négociateurs syndicaux sont à la table de négociation depuis près d'un an, mais Postes Canada continue de réclamer des reculs massifs qui n'aideront en rien la Société et que le Syndicat ne pourra jamais accepter. Postes Canada exige que les conventions collectives soient vidées de leur substance et que nous lui fassions confiance pour prendre les bonnes décisions.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

/cb cope 225 gl/scfp1979
2023-2027/Bulletin 150

